



Mars 2010

## L'Editorial

1. Vie de la Commune
2. Travaux et aménagements
3. Finances
4. Vie des associations

Retrouvez les délibérations du Conseil Municipal sur le site de Michery:

[www.michery.fr](http://www.michery.fr)

## Etat-civil

- ◇ Nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de Sarah RENCOULE le 18 Février 2010

## Rappel

**Pour les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie il est impératif de faire procéder à une analyse comportementale de l'animal par un vétérinaire agréé, et de passer un examen personnel démontrant la capacité de détenir un animal ainsi classifié . La liste des entreprises habilitées est disponible à la Mairie**

Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr

## Lettre d'information

## L'editorial

En cet hiver rude et interminable, le sel est devenu rare sur tout le territoire français ; heureusement, nous avons prévu un stock que nous avons pu compléter à temps, ce qui nous a permis de dégager passablement nos voies communales. Par contre, comme partout (maigre consolation !), nos chaussées ont considérablement pâti du verglas et des chutes répétées de neige. Notre personnel technique se verra confronté à un important programme de rebouchage des trous et ornières, dès que les conditions climatiques le permettront. Et nos finances en souffriront, car le bitume est onéreux. La rue Chauchu, récemment refaite avec des critères de qualité, n'a pas tenu le choc en plusieurs endroits. L'entreprise maître d'œuvre procédera, à sa charge, aux réparations nécessaires, avant de poser la couche de revêtement définitive.

Le 6 février, Mr de Raincourt, Ministre chargé des Relations avec le Parlement, Mme Fort, député de l'Yonne, Mr Leroy, vice-président du Conseil Général, Mr Bourreau, Conseiller Général de notre canton, et Mr Loth, sous-préfet, ont honoré Michery de leur présence chaleureuse à l'occasion de l'inauguration des nouvelles cantine et garderie que vous aviez pu visiter lors de la journée « portes ouvertes » du 23 janvier dernier. Ils étaient entourés des représentants des entreprises intervenantes et de nombreux maires et adjoints des communes du canton, dont Mr Percheminier, le président de notre Communauté de Communes. Ce fut pour moi l'occasion de remercier, au nom de tous les Michelins, l'Etat, le Conseil Général et les parlementaires, de la compréhension qu'ils ont manifestée au vu de la situation de notre commune, et de l'aide financière qu'ils ont apportée avec largesse à la réalisation de cet édifice. A ce propos, vous trouverez en annexe un récapitulatif des investissements, et de leur financement, réalisés en 2009.

Les dimanches 14 et 21 mars, nous élirons nos Conseillers Régionaux pour un nouveau mandat de 4 ans. Beaucoup d'entre nous connaissent mal le rôle qui leur est attribué, et pourtant, maintenant que notre pays a procédé à une large décentralisation de la gestion étatique, leurs compétences dans chacune des 22 Régions de France, s'exercent en de nombreux domaines. Car le Conseil Régional (sis à Dijon en ce qui nous concerne) gère, organise et finance les Transports (TER), le Développement Economique (aides aux entreprises), la Formation Professionnelle et l'Apprentissage, les Lycées, les Universités et la Recherche, l'Aménagement du territoire, l'Habitat, la Santé et l'Action Sociale, ainsi que l'Environnement et le développement durable (plan énergie-climat, économies d'énergie). Tous domaines couvrant, à l'échelle locale, une vaste partie de nos activités, nos besoins, notre vie au quotidien. C'est dire l'importance de ce scrutin, puisqu'il concerne chacun d'entre nous très directement.

Les événements climatiques prenant une ampleur tragique dans l'actualité mondiale (séismes à Haïti, au Chili ...) et même nationale, avec le nombre de morts (inhabituel et terrifiant) de ce dernier dimanche, nous ne pouvons qu'éprouver tristesse et compassion sincères devant tant de détresse et de désastres humains. Ceci nous aide à relativiser les incidents, certes désagréables, qu'a vécus notre commune, et plus particulièrement le hameau de Chalopin, qui n'a retrouvé l'électricité qu'en fin de journée. Et pourtant ....je vais souhaiter que la pluie ne nous oublie pas, en cette fin d'hiver, afin que le niveau d'eau de notre puits communal, tombé si bas l'été dernier, augmente suffisamment pour que nous puissions affronter l'éventualité d'une nouvelle sécheresse. Mais je vous souhaite aussi du soleil, pour vos premiers travaux au jardin ...

Le Maire, Francis GARNIER



### Conventions relatives à l'entretien de la voirie mitoyenne avec les communes de LA CHAPELLE SUR OREUSE et GISY LES NOBLES

Des précisions ont été apportées en ce qui concerne le partage des charges avec la Commune de GISY les NOBLES.

### Une modification des statuts de la CCYN a été entérinée afin de permettre à la Commune de Villeneuve la Guyard de mener à bien son projet de création d'une micro-crèche

La commune de PLANTY a été autorisée à adhérer au syndicat d'adduction d'eau de SENS NORD EST

### Une modification des statuts du Syndicat de L'oreuse et de la Coue permettra à la Commune de SERGINES de ne pas participer financièrement aux dépenses relatives aux investissements nécessaires au bon entretien de l'Oreuse

A la demande de la Sous Préfecture, nous avons dû retirer une proposition de modification de notre plan d'occupation des sols devant permettre à un propriétaire de construire un hangar agricole sur un terrain jouxtant sa propriété, mais situé dans une zone non constructible.

## 1 - La vie de la Commune

- ◇ L'éclairage public va être progressivement amélioré, en termes écologiques, ce qui nous permettra de réduire la facture réglée à EDF. (le coût de l'éclairage public dépasse actuellement les 20.000 euros par an).
- ◇ Nos pompiers seront équipés d'un nouveau véhicule (acheté d'occasion pour un prix de 3.500 euros) leur permettant de mener à bien les missions qu'ils doivent réaliser.
- ◇ La mise en place d'un réseau d'assainissement collectif se poursuit, la recherche d'un cabinet d'études capable de gérer une telle opération étant lancée. Les études nécessaires portent sur l'emplacement de la station d'épuration, le positionnement du réseau, la faisabilité du raccordement des maisons concernées, la recherche et la préparation des dossiers de demandes de subventions, et bien d'autres détails à analyser préalablement à tous travaux. Le coût de ces études est élevé, et tout indique que nous aurons à envisager une dépense de l'ordre de 10% des travaux futurs, soit une somme de l'ordre de 267.00 euros. Un appel d'offres est en cours de mise en place, sachant que cette phase sera subventionnée à hauteur de 50% par l'Agence de bassin Seine Normandie.
- ◇ La restauration d'objets inscrits à l'inventaire des monuments historiques fait l'objet d'une demande de subventions auprès des autorités compétentes (DRAC et Conseil Général). Il s'agit d'une statue du Saint Evêque en bois polychrome et d'un tableau représentant « La mort de Saint Thomas BECKET »).
- ◇ En accord avec l'architecte des Bâtiments de France, nous projetons une extension de la salle des fêtes et, à cette occasion, nous traiterons le problème de son isolation thermique et phonique (notamment réduction du bruit de la chaufferie...)
- ◇ Notre ancienne décharge doit être réhabilitée (demande pressante de la Préfecture). Un cabinet d'études a été désigné pour nous aider à rechercher les sources éventuelles de pollution. Il s'agit du cabinet SCIENCES ENVIRONNEMENT dont la proposition financière s'établit à 29.650 euros HT. Une subvention de près de 50% nous a été octroyée par le Conseil Régional et l'ADEME doit compléter ce financement.

## 2 - Travaux et aménagements

- ◇ Notre chantier important de l'année 2010 consistera à rénover la salle sous la mairie et son accès afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de participer aux différents actes qui s'y dérouleront.
- ◇ Des travaux de voirie seront réalisés dès que les conditions climatiques le permettront.
- ◇ Nous terminerons la remise à niveau de la rue Chauchu en faisant réaliser la dernière couche de fermeture après la venue des beaux jours.

## 3 - Finances

- ◇ La Commune de MICHERY a été retenue à hauteur de 100.000 euros pour bénéficier d'un financement aidé dans le cadre du plan de relance Professionnel BTP 2009; Deux projets ont été évoqués, à savoir la création d'une salle de Conseil et de Mariages, ainsi que l'extension de notre salle des fêtes. La durée du prêt sera de 20 ans et son taux fixe de 3,98%.
- ◇ Les comptes de l'année 2009 sont en cours de fermeture. D'ores et déjà nous pouvons indiquer qu'ils présenteront un excédent de fonctionnement, qui nous permettra de financer les 20% restant à la charge de la Commune sur l'investissement dans la cantine/garderie qui a ouvert ses portes après les vacances de Noël.

## 4 - Vie des associations

- ◇ De nombreux concours de belote ont eu lieu ces dernières semaines...(Comité des fêtes, Amis du village, notamment...)
- ◇ L'AML poursuit ses réjouissances en organisant à la fin du mois de Mars une soirée « TARTIFLETTE »
- ◇ L'école réalisera un « LOTO » le samedi 6 mars 2010.